



#### Mesures de protection

Le degré de menace de cette espèce diffère d'une région à l'autre. Si le Lézard des murailles n'est certainement pas en danger au sud des Alpes et en Valais, les populations isolées du Plateau sont au contraire menacées. Il est probable que le reboisement d'anciens pâturages au tournant du siècle, de même que les modifications climatiques ont provoqué la fragmentation de son aire de distribution. Le statut de l'espèce dans la région lémanique, le Jura et le bassin rhénan est difficile à évaluer. D'une part, beaucoup de grandes populations autrefois présentes dans les vignobles et les carrières ont été décimées par le colmatage des murs et les comblements, d'autre part, de nouveaux biotopes ont été créés notamment par la construction de talus de chemin de fer.

#### Recommandations pour la protection du Lézard de murailles :

- Utilisation restreinte des produits chimiques dans les vignobles et le long des voies de chemin de fer.
- Elimination des broussailles tendant à envahir les versant ensoleillés ; éviter de colmater les murs secs, préserver quelques refuges et ne pas les remplacer par des murs en béton.
- Ne pas transformer les carrières ensoleillées en décharge.
- Préservation ou création de petites structures telles que tas de pierres et murs de pierres sèches en des endroits bien ensoleillés (même dans les jardins).
- Remplir l'espace derrière les murs de pierres avec du sable plutôt qu'avec de la terre végétale.



## Le Lézard des murailles

Biologie et protection



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse



Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse

Auteur: Christopher Hohl  
Adaptation française: Simon Capt, Philippe Fallot  
Photographies: Andreas Meyer, Kurt Grossenbacher  
Editeur: karch, Bernastrasse 15, CH – 3005 Berne  
www.karch.ch  
Mise en page: nulleins kommunikationsdesign, Berne  
Novembre 2003 (Juillet 1988)





## Description

Le Lézard des murailles, *Podarcis muralis* (LAURENTI, 1768), ne dépasse généralement pas 20 cm de longueur totale. La queue est environ deux fois plus longue que le corps. Suivant la provenance de l'animal, la pigmentation du dos est grise, brune ou encore verdâtre. Les juvéniles et les femelles portent une bande longitudinale continue de couleur brun foncé sur le flanc. On observe très souvent une fine ligne dorsale plus ou moins ininterrompue. Chez le mâle, cette ligne se présente sous forme d'un lacs discontinu ou de taches noires dispersées. Certains animaux présentent des taches bleues sur la partie inférieure des flancs, ainsi qu'au-dessus des pattes antérieures. La face ventrale est de couleur blanche, rose, jaune ou brique et porte des taches ou des points foncés.

Comparé aux autres espèces indigènes, le Lézard des murailles est plus svelte et plus plat, sa tête est plus pointue et ses doigts paraissent plus longs. Les femelles peuvent être confondues avec le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*).

## Moeurs

Le Lézard des murailles vit 4 à 6 ans en moyenne, 10 ans au maximum. Il est agile et son corps plat lui permet de se faufiler dans les anfractuosités des murs et des parois rocheuses verticales. Les animaux s'adonnent souvent à des bains de soleil, de préférence à des endroits surélevés qui leur permettent de surveiller les environs immédiats. En cas de danger, ils se réfugient prestement dans la fissure la plus proche pour en ressortir peu après et regagner leur poste d'observation. Le régime alimentaire du Lézard des murailles est très varié, comprenant toutes sortes d'insectes, d'araignées et de vers, voire des jeunes de sa propre espèce.

Au Nord des Alpes, la période d'activité du Lézard des murailles débute normalement en mars ou à début avril. Les mâles apparaissent environ deux semaines avant les femelles. Certaines années, l'espèce est également visible en hiver, par temps ensoleillé et doux. La période des accouplements, marquée par des querelles violentes et des poursuites folles entre mâles rivaux, commence quelques semaines après l'hivernage. Un mois environ après l'accouplement, la femelle pond de 2 à 10 oeufs de couleur crème et à la coquille parcheminée. Elle les dépose sous une pierre, dans une fissure de mur, ou dans une petite cavité qu'elle a creusée elle-même dans le sol meuble. La durée d'incubation dépend de la température ambiante. Elle varie entre 6 et 11 semaines. La plupart des jeunes naissent de la fin juillet à la mi-août. Ils sont adultes à l'âge de deux ans environ.

Suivant l'altitude et les conditions météorologiques, les femelles pondent 1, 2 voire 3 fois par année. La période active prend fin en octobre ou en novembre. Au printemps et en automne, par temps ensoleillé, le Lézard des murailles est actif toute la journée ; en été, il se cache durant les heures les plus chaudes. Sa température corporelle « préférée » est de l'ordre de 33° C. Lorsque la température au sol dépasse largement cette valeur, le lézard cherche des emplacements plus frais. Au contraire, lorsque les températures sont basses, le lézard prend des bains de soleil pour compenser le déficit. Généralement, il se met à l'abri si la température est inférieure à 15° C et qu'il n'y a pas de soleil.

L'homme, le chat domestique ainsi que diverses espèces de serpents et d'oiseaux sont les principaux ennemis du Lézard des murailles. Les lézards sont souvent parasités par des tiques qui se fixent à la base des pattes antérieures.

## Habitat et distribution

Le Lézard des murailles préfère les lieux secs et chauds, ensoleillés et rocaillieux, exposés au sud. Des structures verticales telles que rochers, éboulis, murs ou marches d'escaliers lui conviennent particulièrement bien. La présence de refuges à proximité immédiate des emplacements de bains de soleil est primordiale. Le Lézard des murailles est relativement peu exigeant si le climat lui est favorable. Il colonise toutes sortes de biotopes : pierriers, falaises, carrières, gravières, ruines, vignobles, bordures de chemin, talus de chemins de fer, berges et murs de pierres sèches. Il vit volontiers proche de l'homme et de ses constructions. L'espace vital d'un adulte est de l'ordre de 25 m<sup>2</sup>. Les différents territoires peuvent toutefois se chevaucher fortement.

En Suisse, il y a deux centres de répartition du Lézard des murailles : l'un au sud des Alpes (Tessin et sud des Grisons) où il est très répandu et atteint une altitude de 1770 m ; l'autre dans la partie occidentale du pays, englobant la vallée du Rhône, le bassin lémanique, le pied sud du Jura, de Genève à Baden (AG), ainsi que la région jurassienne entre St-Ursanne (JU) et Bâle, d'où son aire de répartition s'étend vers le nord le long du bassin rhénan. En Valais, il atteint exceptionnellement 2000 m d'altitude.

A l'Est du Jura et sur le Plateau, la distribution du Lézard des murailles est insulaire. Dans le canton de Berne, on le trouve p.ex. aux abords des lacs de Thoune et de Brienz, dans les gorges de la Singine et de la Schwarzwasser, sur les talus ferroviaires et les falaises, ainsi que dans la région de la ville de Berne. L'existence de populations isolées dans le centre et l'est de la Suisse (Goldau, Frauenfeld, Zurich, Romanshorn) est probablement due à des introductions et des importations accidentelles d'animaux. En effet, les alentours des installations ferroviaires sont très souvent occupées par des individus se différenciant sensiblement des animaux indigènes par leur pigmentation. Cela laisse supposer que ces lézards y ont été amenés de régions méridionales par le train.

